



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **le lundi 27 avril 2026 à 19h** en session ordinaire.

Ordre du jour

- * Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
- * Choix du secrétaire de séance

FINANCES PUBLIQUES :

- Délibération approbation compte de gestion 2025 Commune
- Délibération approbation compte administratif 2025 Commune
- Délibération affectation du résultat 2025 Commune
- Délibération approbation compte de gestion 2025 Eau
- Délibération approbation compte administratif 2025 Eau
- Délibération affectation du résultat 2025 Eau
- Délibération approbation compte de gestion 2025 Assainissement
- Délibération approbation compte administratif 2025 Assainissement
- Délibération affectation du résultat 2025 Assainissement

AIDE SOCIALE :

- Délibération Aide sociale pour deux administrés

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE :

- Délibération contrat accroissement saisonnier

DIVERS :

- Délibération Convention auto partage
- Délibération création des commissions municipales et désignation des membres,
- Délibération commission appel d'offre
- Désignation des représentants de la commune aux organismes extérieurs
- Désignation correspondant défense
- Désignation délégués Agence Technique Départementale
- Désignation délégués SIAEP Bonin

Questions diverses :

- Prochain conseil municipal
- Archives de la commune
- Travaux mairie presbytère école
- Marché hebdomadaire
- Convention foot buanderie
- Rallye touristique véhicules de plus de 30 ans

Fait à Montsauche-les-Settons, le 22 avril 2026,

Le Maire

Cédric PIAUX

